

/-.K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 28 mars 1958.-

OBJET:

N° 1034 /M.O.I.2/02/Du.-

Recrutement M.O.I.



A Monsieur le Conservateur du Parc
National de la Kagera

à

GABIRO.-

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre lettre 3/074/P.I.4
du 10 février 1958, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le permis de recrutement ne doit pas
être demandé pour moins de 24 travailleurs.

Veillez agréer, Monsieur le Conser-
vateur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Agent Territorial Principal,
J. DUPUIS.-



PARC NATIONAL DE LA KAGERA

**STATION DE GABIRO
RUANDA-URUNDI**

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : PARKA - KIGALI

N° 3.074/P.I.4

Gabiro, le 10 février 1958.

ell. / après

*408 / MOI 2 / 02
22 / 2 / 58*

Monsieur le Chef de Territoire,

Faisant suite à votre lettre n° 368/MOI.2/02/P, en date du 4 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous voudrions pouvoir recruter de 20 à 30 travailleurs indigènes pour nos besoins de l'exercice 1958.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Chef de Territoire, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE CONSERVATEUR

J. HAFZAERT.

Monsieur le Chef du Territoire de et à KIBUNGU.-

/-.K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 4 février 1958.-

OBJET:

N° 368 /M.O.I.2/02/P.-

Renouvellement
permis M.O.I. pour 1958.-

A Monsieur le Conservateur du
P.N.K. à

GABIRO.-

Monsieur le Conservateur,

Suite à votre lettre n° 3.090/Pers.1.4
du 7 janvier 1958, je vous serais reconnaissant de me
faire connaître combien de travailleurs vous comptez
recruter en 1958.

Veuillez agréer, Monsieur le
Conservateur, l'assurance de ma considération très
distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-



INSTITUT DES PARCS NATIONAUX
DU CONGO BELGE

PARC NATIONAL DE LA KAGERA

STATION DE GABIRO

N° 3.030/Pars.I.4
(à rappeler dans la réponse)

Gabiro, le 7 janvier 1958.
par KIGALI, RUANDA-URUNDI
Télégr. : PARKA-GABIRO

226 / MOI 2/02/AT
18 / 1 / 58 -

AT

Monsieur le Chef de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien renouveler notre permis gratuit de main-d'oeuvre pour l'année 1958.

Nos besoins en main-d'oeuvre pour 1958 sont d'environ 130 indigènes, lesquels sont employés exclusivement pour les besoins du Parc National de la Kagera: constructions, entretien des pistes, service des gardes, porteurs, etc.

Sur ces 130 indigènes, 110 gardes et travailleurs sont en service, les uns depuis plusieurs années, les autres depuis récemment.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Chef de Territoire, l'assurance de ma considération très distinguée.-

LE CONSERVATEUR,

J. HAEZAERT.

à Monsieur le Chef du Territoire de et à

KIBUNGU.-